

Communiqué de presse

Recommandations de vote pour le 11 mars 2012: "Halte aux constructions envahissantes de résidences secondaires!" et "6 semaines de vacances pour tous" : refus

GastroSuisse dit deux fois NON

GastroSuisse rejette l'initiative populaire «Halte aux constructions envahissantes de résidences secondaires». Pour lutter contre les excès dans la construction des résidences secondaires, la Fédération pour l'hôtellerie et la restauration mise sur la loi sur l'aménagement du territoire révisée et sa mise en œuvre. GastroSuisse dit aussi clairement non à l'initiative sur les vacances.

La loi d'aménagement du territoire révisée est plus efficace

Dans l'intérêt du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, GastroSuisse se prononce clairement en faveur de la préservation d'un paysage intact et peu urbanisé. La Fédération doute toutefois qu'en fixant un taux rigide maximum de 20% dans chaque commune, cette initiative permette d'atteindre une amélioration.

Les excès dans la construction de résidences secondaires peuvent être combattus plus efficacement par la loi sur l'aménagement du territoire révisée en vigueur depuis 1er juillet 2011. Elle contient des règlements en suffisance, prend mieux en compte les réalités de notre pays et oblige les cantons et les communes à renforcer leurs dispositions dans le délai de trois ans. Ce qui est plus utile que de fixer des normes sévères supplémentaires comme le veut l'initiative. Celles-ci ne créeraient que de nouveaux problèmes et freineraient démesurément le développement touristique.

Non à "6 semaines vacances pour tous"

L'initiative populaire "6 semaines de vacances pour tous" menace la rentabilité économique de la Suisse. Beaucoup de petites et moyennes entreprises de l'hôtellerie-restauration, qui souffrent de toute façon déjà de la cherté du franc, ne sont pas en mesure de supporter les conséquences qui en découleraient. Plus de vacances pour tous signifierait pour l'entrepreneur de l'hôtellerie-restauration engager des employés supplémentaires pour compenser l'arrêt de travail. Gageons que le consommateur sera peu enclin à payer la poussée des prix en résultant! Dans la lutte concurrentielle actuelle, supprimer des prestations ne représente pas plus une véritable alternative que d'augmenter la pression sur les employés afin qu'ils accomplissent le même travail en moins de temps. GastroSuisse dit par conséquent résolument non à "6 semaines vacances pour tous".

GastroSuisse est la Fédération de l'hôtellerie-restauration en Suisse. Quelque 20 000 membres (plus de 3000 hôtels) organisés en 26 sections cantonales et 4 groupements sectoriels, sont affiliés à la plus grande association patronale de l'hôtellerie-restauration.

Zurich, le 25 janvier 2012

En cas de questions : GastroSuisse, Marketing et Communication, Brigitte Meier-Schmid,
Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch